

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 mai 2013

DCM N° 13-05-04

Objet : Animation estivale 2013 - Attribution de subventions pour diverses associations sportives et culturelles.

Rapporteur : M. SCUDERI, Adjoint au Maire

L'édition 2012 de l'animation estivale, avec 76 structures partenaires et 103 activités différentes proposées aux enfants, révèle un bilan très positif: 3 354 cartes ont été délivrées soit une progression de 3,4 % par rapport à 2011; le taux d'occupation des activités est en hausse avec 36 741 accueils jeunes réalisés, soit une hausse de 6,6%. L'enquête de satisfaction menée auprès des parents confirme cet engouement puisque 97 % des 450 personnes ayant répondu à l'enquête, se déclarent satisfaites ou tout à fait satisfaites des activités pratiquées par leurs enfants et 73% envisagent de leur faire pratiquer une activité découverte lors de l'animation estivale tout au long de l'année. Ces résultats démontrent que les efforts engagés pour diversifier l'offre et les lieux d'activité portent leur fruit et que ce dispositif constitue toujours une réponse adaptée aux attentes des parents et des jeunes, notamment ceux qui ne partent pas en vacances.

La 33^{ième} édition de l'Animation Estivale se déroulera du 8 juillet au 16 août 2013 avec comme ambition de proposer aux jeunes messins une palette d'animations toujours aussi attractives. Au plus de 100 activités seront proposées réparties sur 150 ateliers différents.

Football, judo, gymnastique, athlétisme, badminton, théâtre, danse, natation, échecs, mais aussi, escalade, équitation, photographie, taekwondo..., et encore beaucoup d'autres activités, seront programmées pour animer l'été des jeunes messins, notamment avec les Musées de la Cour d'Or, le Centre Pompidou Metz et Nuit Blanche. La mobilisation sans faille des clubs sportifs, associations culturelles, bénévoles et artistes, permettra de retrouver des ateliers à thématiques diversifiées au menu de ce cocktail d'animations. Les enfants et les adolescents, débutants ou initiés, auront le loisir de pratiquer des activités multimédias (création et dessin numériques, jeux vidéos, PAO...), nautiques (aviron, voile, canoë-kayak...) ou autres activités de plein air (accrobranche, beach-volley, VTT...) à découvrir sur le site de Metz Plage notamment.

Comme l'an passé, l'Animation Estivale proposera des activités spécifiques aux enfants et adolescents en situation de handicap (canoë-kayak, équitation, karaté, trampoline, échecs...), favorisant ainsi la mixité des publics. Une nouvelle activité "Musique et Handicap" invitera les jeunes à découvrir la musique à travers des ateliers multiples (découverte et pratique de la guitare, atelier vocal, enregistrement studio, improvisation piano et clavier...). Une réflexion sera engagée avec les clubs sportifs, les associations et la Mission Handicap afin de développer cet axe dans les années à venir.

Une attention toute particulière sera portée à la qualité d'encadrement des activités, le service jeunesse ayant initié un travail de réflexion avec les associations concernées afin d'élaborer une charte d'encadrement de l'animation estivale qui sera signée par chaque intervenant.

La valorisation de l'Animation Estivale se traduira, outre ses traditionnels circuits de communication, par son site Internet qui depuis l'an dernier est accessible pour les réservations mais aussi en consultation par le tout public. Ce site collaboratif qui permet aux associations partenaires de publier leur offre d'activités mais aussi des articles, pour mettre en valeur tel ou tel atelier un peu moins connu par exemple, permet une réelle interaction avec les parents : 6852 visites sur la page présentant les modalités de réservation, 4437 sur celle évoquant l'accueil des publics porteurs de handicap (...), 253 mails postés par les parents.

Les projets de 71 associations et institutions sont soumis au Conseil Municipal pour un budget global de **245 708 €**.

La délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- 1) **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes aux associations sportives et culturelles participant à l'animation estivale 2013 :

<u>Activités sportives :</u>	160 510 €
- Planet Aventure Organisation	28 590 €
- Athlétisme Metz Métropole	1 700 €
- Société des Régates Messines	2 200 €
- Metz Badminton	3 150 €
- Baseball et Softball Club de Metz	3 050 €
- ASPTT Basket	2 180 €
- Metz Basket Club	3 480 €

- La Ronde Pétanque	600 €
- Boxing Club de Metz	1 250 €
- Alekhine	600 €
- Club d'Echecs Fischer	800 €
- Ecole Française d'Echecs	560 €
- Equi'jump	9 500 €
- Club Alpin Français	1 750 €
- Club Escalade Evasion Metz	1 660 €
- Société d'Escrime de Metz	1 750 €
- UL Plantières	2 650 €
- Club de football APM football	2 400 €
- RS Magny	600 €
- AS Metz GAB	2 400 €
- CO Metz Bellecroix	2 500 €
- Les Artilleurs	500 €
- Association Sportive du Golf de Metz	1 410 €
- Metz Gymnastique	7 830 €
- Metz Handball	4 210 €
- Metz Magny Handball	1 160 €
- Hockey Club de Metz	4 390 €
- ASPTT Judo	900 €
- METZ Judo	5 520 €
- Metz Street Culture	1 150 €
- Ecole de Karaté 57	3 100 €
- Association Metz Lorraine Japon	450 €
- Kayak Club de Metz	10 250 €
- Moselle Moto Club	4 550 €
- Sport de Glace de Metz	10 560 €
- Fédération Moselle de Pêche	3 000 €
- Association Pushing	540 €
- Rugby Club de Metz	3 650 €
- Hando Arts Martiaux	650 €
- SMEC Tennis	1 140 €
- Club Tennis Natation Messine	3 050 €
- Association des Cheminots de Metz – section tennis	1 100 €
- ASPTT Tennis	1 310 €
- Metz Tennis de Table	4 210 €
- Association des Cheminots de Metz –tir à l'arc	1 350 €
- Cyclo Club de Metz	1 200 €
- Cercle Yachting à Voile	7 200 €
- Association Pouilly – Metz Volley	2 760 €

Activités culturelles : 85 198 €

- Assolatelier	5 100 €
- Bouche à Oreille	4 728 €
- Cantus Firmus	4 600 €
- Centre d'Etudes Grégoriennes	370 €
- Centre Pompidou Metz	1 070 €
- Culture 21	3 300 €
- Eclaireuses et Eclaireurs de France	10 130 €
- Ecole de Musique Agrée à Rayonnement Intercommunal	2 710 €
- Atelier Etching	1 320 €
- Institut des Musiques d'Aujourd'hui	1 750 €
- l'Entrée des Artistes	6 425 €
- Ligue de l'Enseignement FOL 57	1 475 €
- EEDF GR Ludothèque Metz	1 220 €
- Maison de la Culture et des Loisirs Saint Marcel	10 370 €

- Metz Street Culture	1 900 €
- M.J.C. Borny	1 300 €
- Metz Métropole (<i>Musées de la Cour d'Or</i>)	3 500 €
- Association Nan Bara	4 150 €
- Association Pas Assez	2 000 €
- Association Permis de Jouer	2 000 €
- Photo Forum	1 330 €
- Association Pushing	6 450 €
- Studiolo	490 €
- Cie Théâtre'hal	4 410 €
- Tous Branchés.com	3 100 €

- 2) **DE VERSER** 50 % du montant de la subvention au démarrage de l'opération et le solde à la fin de l'animation, au vu des justificatifs (état statistique de fréquentation) ;
- 3) **D'AUTORISER** la perception par la Régie Municipale des centres balnéaires, de la participation de 2,00 € correspondant au droit d'inscription des jeunes nœssins à l'Animation Estivale ;
- 4) **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les conventions ou avenants à intervenir avec les associations susvisées ou les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées ;

La dépense totale s'élève à **245 708 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI

Service à l'origine de la DCM : Service Animation, Jeunesse, Education Populaire, Vie Etudiante.

Commission : Animation, Jeunesse, Education Populaire, Vie Etudiante.

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 42

Absents : 13

Dont excusés : 9

Décision : ADOPTE A L'UNANIMITE